



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 18 janvier 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00194** du **13 JAN. 2023**

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) VITAL ENERGIE
 202 RUE DE CLICHY
 92110 CLICHY

En vue de la réalisation : Pose de panneaux photovoltaïques

Sur un terrain sis 21 RUE RENE FALLET
Cadastré AD75

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

13 JAN. 2023

Le Maire



[Signature]
Le Maire,
et par délégation
de la Mairie et par délégation
de l'adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 22 00194** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,